



Bulletin proposé par la Commission Communication,
distribué par les membres du Conseil Municipal

LE MOT DU MAIRE

J'ai eu l'honneur et le plaisir de recevoir récemment notre nouveau Sous Préfet, Patrick BERNIE, à qui j'ai fait visiter notre charmant village. Nous nous sommes entretenus des projets que nous envisageons de réaliser. Malgré les difficultés financières auxquelles nous sommes confrontés, il nous encourage à poursuivre nos démarches en nous promettant d'apporter le maximum d'aide possible de l'Etat.

Les travaux de l'école sont bien avancés, l'extension du cimetière est en cours, les toilettes publiques du parc et de la salle culturelle se déroulent au rythme des finances... (Nous gardons espoir de pouvoir les achever cet automne et rendre possible l'utilisation de la salle culturelle avant la fin de l'année).

Bientôt la maison des associations (ancien logement de fonction des enseignants) sera disponible (dès que les travaux de mise en conformité PMR, (personnes à mobilité réduite), seront réalisés.

Pour être en accord avec la loi, la Communauté de Communes du Canton de Varilhes, à laquelle appartient notre commune, va, au 1^{er} janvier prochain, fusionner avec celle du Pays de Foix, comme cela a été expliqué en séance publique par les deux Présidents SICRE et MELER (nous aurions préféré que cette future Communauté d'Agglomérations s'étende sur tout le territoire du SCOT,) Notre commune aura quatre représentants dans la future assemblée qui comportera environ soixante dix membres. Les compétences de cette future communauté d'agglomérations seront à minima celles qu'exerce aujourd'hui la Communauté des Communes du Canton de Varilhes, elles seront enrichies d'autres aujourd'hui exercées par le Pays de Foix.

De nombreux dossiers font l'objet de travaux en commissions comme la station de lagunage, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, les incivilités, la sécurité routière, l'accessibilité des bâtiments publics aux PMR, les animations, la cantine etc.... N'hésitez pas à nous interpeller si vous avez des interrogations ou des suggestions car une équipe dévouée est à votre service et travaille sans relâche au service de notre commune.

Numen MUÑOZ



Quelques mots sur les éléments marquants de cette année côté urbanisme et gros travaux.



Lionel OLIVIER
Maire Adjoint chargé de
l'urbanisme

Plusieurs chantiers majeurs rendus nécessaires voire impératifs vont ponctuer notre année 2016 et se poursuivre en 2017 pour certains.

ECOLES : Les travaux ont débuté courant février sur la première tranche. Cette tranche concerne la réalisation de l'école primaire prévue en livraison pour le mois de novembre 2016. Ce bâtiment abritera 7 classes pour un effectif actuel de 163 élèves dans un meilleur confort pour les élèves et les enseignants.

Dès que cette réalisation sera investie par les élèves de l'école primaire, la deuxième phase concernant l'école maternelle et ses 4 classes pourra démarrer. En effet, durant les travaux de rénovation de l'école maternelle, les élèves disposeront provisoirement des locaux libérés de l'ancienne école primaire. Cette opération « tiroir » doit nous permettre de disposer de la nouvelle école maternelle pour la rentrée de septembre 2017. Nous espérons pouvoir réutiliser quelques alvéoles de l'ancienne école primaire afin de compléter les espaces mis à disposition pour les associations.

La bonne performance des entreprises nous permet à ce jour d'être confiants sur le respect des plannings, pour peu que la météo veuille bien se montrer plus clémente.

LAGUNAGE : Les travaux de pompage devraient s'effectuer sur la période juin/juillet afin de permettre un épandage dès la disponibilité des terrains moissonnés. Ces travaux d'envergure nous permettront de réactiver un fonctionnement normal de la station. Néanmoins, ce curage qui fait parti d'un entretien normal de l'équipement ne nous permettra pas de répondre à une augmentation des raccordements. Nous devons impérativement envisager, dans les plus brefs délais, une réhabilitation avec une adaptation aux besoins actuels, à la fois pour les demandes des particuliers, mais aussi pour le développement de la zone d'activité. Nous sommes actuellement à l'étude d'un projet. Diverses orientations sont étudiées selon les performances, les coûts et impacts financiers de la réalisation et de la maintenance technique des installations.

CIMETIERE : Les travaux d'agrandissement ont débuté en début de mois. Les nouvelles concessions et emplacements libres seront disponibles pour le second semestre 2016.

PLU : La première réunion publique exposant le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a permis de comprendre les critères d'élaboration du PLU.

En effet, ce PADD fixe les objectifs en terme d'urbanisme, de logement, de transports et de déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Nous avons reçu les personnes publiques associées, le département, le syndicat mixte SCoT, etc., afin de les entendre sur notre projet et obtenir leur accord sur les situations et montants des surfaces à déclasser. Nous sommes en attente de leur validation définitive au regard de la cohérence avec le SCoT (schéma de cohérence territoriale).

Un atelier vous a été proposé dernièrement afin de permettre de comprendre les contraintes et modalités de mise en œuvre d'une transformation de POS en PLU. Vous serez appelés à participer à d'autres étapes de cette mise en œuvre, notamment lors de réunions ou lors de l'enquête publique.

Comme vous pouvez le constater, nous ne chômons pas et mettons tout en œuvre afin de traiter au mieux les impératifs imposés par l'Etat ou tout simplement par le vieillissement des équipements publics.

L.O.

COMMISSION DES FINANCES : La construction des écoles a permis de renégocier les emprunts en cours et en conséquence a permis de ne pas augmenter les impôt 2016.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

La commission Vie Associative de la mairie vous informe que le forum des associations de Verniolle se déroulera le **dimanche 11 septembre 2016**. Les associations sont toutes invitées à y participer.

COMMISSION DES ECOLES

Reclassement d'un poste d'ATSEM

Suite à l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école maternelle de Verniolle par l'inspecteur d'académie de l'Ariège le 11 février 2016, la municipalité a travaillé au reclassement d'un poste d'ATSEM.

Après avoir rencontré à plusieurs reprises les 4 employées concernées, discuté avec elles des différentes possibilités à envisager, pris en considération leurs attentes et souhaits d'évolution de poste possible ; les commissions Vie Educative, du Personnel, ainsi que M. GUSTI ont établi une fiche de poste. Lors de l'élaboration de cette dernière, l'équipe municipale a priorisé l'évolution de carrière du personnel concerné, et la possibilité aux quatre agents de pouvoir se positionner sans contraintes ou désignation statutaire. Un agent s'est porté volontaire au reclassement sur la proposition faite, laquelle sera soumise à l'ensemble du Conseil Municipal le 16 juin 2016 pour avis.

L'équipe municipale était pleinement consciente du choix difficile à effectuer pour ces quatre agents d'exception qui ont pour vocation leur métier : l'animation. Nous les remercions vivement toutes les quatre du travail accompli ainsi que des échanges sereins et constructifs qui en ont découlé.

Nouveau groupe scolaire :

La construction de l'école primaire avançant positivement, un premier travail de réflexion concernant l'aménagement des futurs locaux peut désormais débiter.

Dans un premier temps avec la Directrice (Mme BOUTET) représentant l'équipe enseignante. Puis par la suite avec l'ensemble des personnels concernés.

L'objectif à atteindre est d'offrir des conditions de travail et d'apprentissage optimales, tout en restant raisonnable dans les dépenses en ne perdant pas de vue les possibilités de la Commune !



AMICALE DES SOCIETES a organisé la manifestation « **TOUT AROUND DU JARDIN** » ou malgré le temps incertain les amateurs de fleurs, plantes et permaculture ont été au rendez vous.



La permaculture a été conceptualisée il y a près de 40 ans en Australie.

"La permaculture n'est pas qu'une méthode de jardinage. C'est une manière de voir le monde et d'organiser les éléments de nos systèmes afin de les rendre stables et perpétuels.

L'éthique de la permaculture est de prendre soin de la terre, de la nature et des humains, limiter la consommation, redistribuer l'excédent.

Les principes de la permaculture sont:

- la création d'un écosystème fertile, productif en diversifiant la végétation.
- l'utilisation d'espèces variées pour remplir des fonctions mutuelles.
- maximiser la biomasse
- utiliser des espèces de plantes pionnières en pleine lumière et chaleur.
- moins de travail/observer/analyser/tester/adapter
- éviter les déséquilibres, pour un écosystème évolutif et productif, abondant pour tous.

La permaculture est une stratégie de conception qui permet de recréer des environnements humains durables. Elle s'intéresse aux relations que nous pouvons créer entre les différents éléments d'un système."

Les élus (qui se sont cotisés à cet effet), ont à l'occasion de la manifestation « **Tout autour du jardin** » planté un « Ginkgo Biloba », arbre le plus ancien de notre planète, très résistant, considéré comme l'arbre de la croissance et de la longévité... Ouvrant ainsi la voie aux Verniollais qui souhaiteraient à leur tour planter un arbre à l'occasion d'un événement familial, sportif, etc..



ALAE

Le 2 avril, Verniolle a mis son plus beau costume pour le Carnaval. Pas moins de 5 chars représentant les associations étaient présents. Après jugement de Dame la sorcière, direction le foyer rural pour une soirée carnavalesque !

Merci à tous les bénévoles et rendez-vous l'année prochaine.

Pour bien entamer les vacances de Pâques le restaurant "l'île aux gourmands" a ouvert ses portes pour les enfants de l'ALAE.

Tout le monde s'est mis sur son 31 pour le fameux repas "cabaret" où chanteurs, comédiens, sketcheurs et magiciens ont fait le show. Un moment convivial de partage entre les enfants et les résidents de la maison de retraite. A renouveler !

Retour en arrière, les années 80 reviennent !

Le vendredi 24 juin à 17h00 sur la place Adelin Moulis, l'ALAE présentera son spectacle de fin d'année.

Réservez votre soirée, les enfants vous attendent nombreux !!!

Albert FAURE raconte trois histoires vraies qui se sont déroulées dans le village de **VERNIOLLE** et le hameau du **COURBAS**, commune de **VARILHES**.

En vente chez **Albert FAURE**, 16 Place de l'Eglise à **VERNIOLLE**
Tel : 05 61 67 66 39 ; Prix 9 €

**"La Rando de l'Espoir"**

est une association ariégeoise de lutte contre le cancer, elle a pour objectif d'aider les malades atteints du cancer à mieux vivre leur maladie en améliorant leur confort et leur bien être.

Notre association finance des actions permettant aux malades de faire des parenthèses durant leur traitement : massages, esthéticienne, projections de diaporamas, vidéo, achats de jouets pour Noël, chocolats pour Pâques, décoration des services hospitaliers, achats de lits et de fauteuils pour les accompagnants.

Elle aide aussi en cas de besoin, les familles qui ont de faibles revenus en apportant une aide financière pour divers achats : perruques, prothèses, etc... afin de fournir aux malades tout ce qui est nécessaire à leur bien être quotidien.

Nous organisons diverses manifestations sportives et culturelles dans le but de récolter des fonds mais aussi de sensibiliser le public.

Les sommes recueillies lors de ces occasions sont intégralement reversées à 2 associations ariégeoises "**Demain la vie**" et "**Le Sourire de Joris**".

Ces associations disposent de ces fonds et les utilisent en fonction des besoins des malades au sein même des services oncologie et pédiatrie du Centre Hospitalier du Val d'Ariège.

A noter que la manifestation phare de cette association fêtera ses 10 ans le 3 septembre 2016, alors rendez-vous à Font-Communal pour la 10^{ème} édition de la "Rando de Font-co".



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE LA CANTINE

BENEFICIAIRES	SEMAINE	SAMEDI ET / OU DIMANCHE	CAUTIONNEMENT
Personne physique domiciliée à Verniolle		175 €	200 €
Associations dont le siège est basé à Verniolle	Dispense dans le cadre des activités relevant de l'objet social.	Gratuité pour 1 location par année civile. 175 € à partir de la 2ème location	200 €
Personne physique non domiciliée à Verniolle		225 €	300 €
Associations dont le siège est extérieur à Verniolle		225 €	300 €

Médiathèque de Verniolle**Nouveau dans votre médiathèque :**

**MEDIATHEQUE
NUMERIQUE**
www.mediatheque-numerique.com

UN SERVICE PROPOSÉ PAR
univers|ciné ET arte
vod

4 films par mois en ligne ou à télécharger !**1Dtouch, plateforme de streaming "Équitable", 100% musiques indépendantes.**

Pour plus d'infos venez nous voir !!

Carnet pratique**Horaires :**

Mercredi 9h-12h 14h30-18h
Vendredi 15h-19h
Samedi 14h-18h

Inscriptions :

Inscription gratuite jusqu'à 18 ans

5€ par adulte

Carte valable sur tout le réseau intercommunal

En prêt :

Prêt de livres et de revues, CD et DVD

Accès à Internet

Ressources en ligne : 4 films par mois en VOD avec médiathèque numérique (carte adulte uniquement)

Musique en streaming illimitée

<http://mediatheque.canton-varilhes.fr/>**Les Racontou**

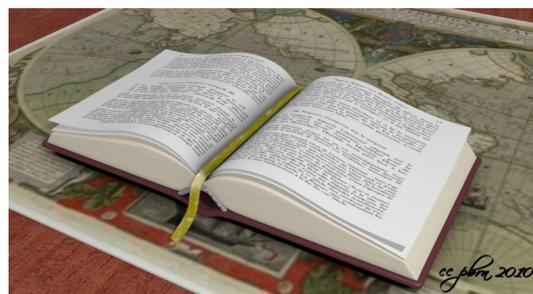
animés par l'association « Lire et faire lire » à 16h30, à la médiathèque.

-08 juin : sélection des incos 2013 et 2014 !

Lectures printanières :

L'équipe de la médiathèque vous propose ces quelques ouvrages :

- « Appelez-moi Lorca » d'Anne Horowitz (roman)
- « Inhumaine » de Patricia Cornwell »l (roman policier)
- « Il était une lettre de Kathrin Huges » (roman)
- « City on fire » de Garth Risk Hallberg (roman)

A noter : Fermeture d'été : du 6 au 23 Août 2016.

A2V communique :

Samedi 29 avril A2V a organisé une réunion publique afin d'informer la population des risques sur la santé et les libertés publiques provoqués par le remplacement des compteurs EDF par un nouveau compteur (LINKY) connecté par CPL (courant porteur en ligne). Ce système met en œuvre, en permanence, des ondes électromagnétiques qui se propageront dans l'ensemble de l'installation électrique donc notre logement ! Ces ondes sont classées potentiellement cancérigènes par l'OMS.

Pour s'opposer à l'installation de ces compteurs (propriété de la collectivité et non d'ERDF) nous vous proposons :

- une pétition adressée à M. le Maire pour appuyer son action de refus auprès d'ERDF.

Signez et faites signer cette pétition et retournez la dans le casier A2V en mairie.

- une lettre à adresser en recommandé avec accusé de réception à ERDF pour signifier votre refus du nouveau compteur. Une copie de cette lettre est à adresser à Monsieur le Maire et une autre à A2V (casier de la Mairie). Quelques liens utiles pour votre information :

<http://www.robindestoits.org>

<http://www.santepublique-editions.fr/>

<http://www.next-up.org/France/Linky.php>

<http://refus.linky.gazpar.free.fr> (*particuliers et MAIRES*)

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/nous-agissons/linky-fronde-citoyenne-preserve-sante>

**Vous pouvez nous joindre: - par mail : a2verniole@gmail.com par courrier : casier A2V
mairie de VERNIOLLE**

Mr /Mme :

VERNIOLLE le 2016

Adresse :

Tel :

Mail :

Ref :abonné EDF

Recommandé avec AR Monsieur le Directeur Départemental de ERDF

ERDF SO Agence ARD SO
22 Boulevard Marquette
31003 TOULOUSE Cedex

Monsieur le Directeur Départemental

J'ai l'honneur de vous informer de mon **refus** concernant l'installation par vos services ou par un prestataire mandaté par vos soins du compteur dit « linky » à l'origine de mon installation électrique à l'adresse ci-dessus mentionnée.

En effet , après avoir consulté toutes les sources d'informations concernant les avantages et surtout les inconvénients de la technique d'utilisation de ce type d'appareil , j 'estime que celle ci :

-Fait courir un risque pour la santé publique par la technique utilisée (fréquences pulsées en 64 et 74khz classées potentiellement cancérigènes par l'OMS en 2011 avec intrusion dommageable dans mon installation privée),caractéristiques ne **correspondant pas au cahier des charges** signé avec le SDE09 en 1995 en ce qui concerne les fréquences;

A ceci s'ajoute l'augmentation du « brouillard » radio-électrique provoqué par la multiplication des concentrateurs dans le tissu urbain .

-Fait courir le risque d'intrusion et d'utilisation de données et donc une atteinte aux libertés individuelles,

-Peut permettre une utilisation frauduleuse ou mal intentionnée des données par piratage,

-Constitue, à un moment où EDF doit faire face à une situation financière plus que délicate, un **gaspillage énorme de deniers publics** pour, j'en doute , le seul bonheur des usagers payeurs au final.

J'adresse copie de la présente à Monsieur le Maire de VERNIOLLE

Veillez agréer , Monsieur le Directeur Départemental d'ERDF ,l'expression de mes salutations distinguées.

Pétition contre le déploiement de « Linky » sur la commune de VERNIOLLE

à M. le MAIRE de VERNIOLLE

« Ne laissez pas ERDF nous noyer dans un bain d'ondes cancérigènes ! »

La loi de transition énergétique promulguée le 17 août 2015 instaure le déploiement de 35 millions de nouveaux compteurs électriques en « émetteurs de radiofréquences » officiellement reconnues, depuis le 31 mai 2011, comme « potentiellemnt cancérigènes » par le centre International de Recherche sur le cancer(qui dépend de l'OMS)

Ces compteurs pourront permettre aux fournisseurs d'énergie d'adapter les appels de puissance aux fluctuations des prix sur le MARCHÉ de l'Energie en délestant certains de vos appareils. Les tarifs actuels (HP /HC) disparaîtront au profit de nombreuses tranches peu avantageuses pour une utilisation habituelle. L'augmentation de nos factures est quasi certaine.

Pour les ménages en situation de précarité, la diminution automatique des factures appliquée depuis 2011 en vertu de la « tarification spéciale de solidarité » sera remplacée par un « chèque énergie »valable seulement 2mois, délai après lequel il deviendra caduc s'il n'a pas été encaissé.

ERDF, filiale d'EDF , détient le monopole de la distribution d'électricité en France concédée par les collectivités.Pour rendre son compteur Linky « communicant », ERDF modifie le courant électrique de basse fréquence (50 hertz) contractuel en y injectant un signal par radiofréquence de type CPL (148-400 kilohertz) intrusif dans nos installations électriques privées
De plus, le maillage de l'opération Linky nécessitera l'implantation sur le territoire de la commune de plus de 23 antennes-relais supplémentaires à hauteur d'homme à chaque transformateur accentuant le « brouillard » radio-électrique

En plus d'être potentiellement cancérigène, le Linky déclenche ou aggrave l'électrosensibilité.

Les autre inconvénients du Linky sont :

- Surveillance à distance de l'activité de la population (combien de personnes sont dans le logement et ce qu'elles font), le piratage, l'espionnage et le cyber-terrorisme susceptible de provoquer une coupure généralisé.
- Vente des données recueillies à des sites marchands ou mal intentionnés.
- Panne possible des appareils électriques, perturbés par ces fréquences, sans possibilité de recours.
- Gaspillage énorme des deniers publics (5Milliards d'euros) pour remplacer des appareils qui nous donnent toute satisfaction (ou alors, la raison n'est pas avouable !!!!)

Souvenons nous de l'amiante !..... des pesticides

Nous refusons le système Linky et nous vous demandons de vous opposer à son déploiement au nom de la commune, pour ne pas être complice de cette mise en danger délibérée d'autrui et de contribuer à ce type de société.

	NOM Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			



Et ce n'est pas fini ...

Et à en croire la Dépêche du midi* les nouveaux responsables de l'aérodrome de Pamiers-Les Pujols envisagent d'accueillir de plus en plus de manifestations sur le site en favorisant les organisations extérieures.

Déjà au début du mois d'avril nous avons subi une première vague de manœuvres militaires. Si nous ne contestons pas la nécessité de telles préparations nous ne comprenons pas qu'elles se tiennent pendant la pause de midi. On peut aussi comprendre l'entraînement de nuit. Mais dans tous les cas il s'agit de nouvelles nuisances sonores. Nous n'évoquerons pas ici les nuisances chimiques mais quand on voit la traînée noirâtre que tirent à leur suite et le Transal et l'Hercule

on imagine ce que respire la population au sol après leurs passages à répétition. Et toujours selon la même trajectoire... Pour mémoire nous rappellerons que les militaires ont paraphé le « code de bonnes pratiques » !

Certes une manifestation de ce type quand on est prévenu est plus facile à supporter. Mais elle existe cependant et les nuisances qu'elle engendre sont toujours pour les mêmes. Et si toute une série d'entraînements est programmée cette accumulation pose un vrai problème. Nous nous

sommes laissés dire que l'argument avancé serait que le site des Pujols serait le moins disant en matière de consignes pour ne pas gêner les populations au sol. Au regard de l'article paru dans la presse locale il semblerait qu'il s'agit bien là de l'atout brandi. Il est vrai que certains élus des Pujols se servent de la proximité de l'aérodrome comme d'un plus pour l'implantation, dans leur village, d'un

« écoquartier » !... On croit rêver. Si l'on ajoute les déclarations parues toujours dans la presse on apprend qu'on est reparti pour des activités de bord de piste, l'accueil de nouveaux types d'ULM, d'aménagements pour l'accueil d'appareils en permanence, ... « L'allongement de la piste n'est pas d'actualité » nous dit-on. Belle formule en vérité qui ne trompe que celles et ceux qui veulent y

croire. Aujourd'hui c'est ce discours. Demain ce pourrait en être un autre... L'ambition qui consiste à développer l'aérodrome ne peut que conduire à la multiplication des activités et toutes entraîneront un surcroît de nuisances sonores et de pollutions chimiques... Est-ce vraiment ce que nous voulons pour notre région ?

*Lire les articles parus dans la Dépêche du midi des 25 avril et du 15 mai 2016

« PLÉBISCITÉ »

le site des Pujols accueillera :

- du 25 juillet au 3 août et du 22 au 31 les parachutistes spécialistes des disciplines artistiques,
- du 13 au 21 juin les entraînements du vol relatif,
- du 9 au 15 juillet et du 11 au 26 août les as du vol relatif vertical

On le voit :

« Le site de l'aérodrome de Pamiers-Les Pujols séduit les parachutistes » «



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VERNIOLLE

La gymnastique volontaire de Verniolle vous informe que la rentrée 2016 se fera après le forum des associations. Les cours auront lieu le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 18h30 à 19h30.

05-05-2016 Le club des Aînés dans le Comminges

Le jeudi 5 Mai le club des Aînés avait organisé une sortie dans le Comminges. 42 personnes y ont participé. Première visite une miellerie ultra moderne à Genos. 1000 ruches, des bâtiments neufs, des machines très performantes pour extraire le miel et le mettre en pots. Des camions avec élévateurs pour manipuler facilement les ruches et les transporter dans les quatre coins du sud de la France suivant les floraisons. Certaines vont même jusqu'à Valence en Espagne pour recueillir du miel d'oranger.

Ensuite découverte de la vallée de La Barousse (hautes-Pyrénées) et auberge de l'Ourse à Mauléon-Barousse. Excellent repas animé par Jeannot, l'ancien propriétaire, aux histoires remplies d'humour. Après-midi Saint-Bertrand-de-Comminges et visite de la Cathédrale Sainte-Marie qui mérite son appellation de Mont-Saint-Michel des Terres tellement on l'aperçoit de loin juchée sur son piton rocheux. Journée bien remplie qui a satisfait l'ensemble des participants. Prochaine sortie Paris première semaine de septembre.



Pour 2017 nous prévoyons LE TYROL, début Juin,

7 jours, sortie organisée par le club des Aînés et l'Association AU GRE DU VENT. Si vous êtes intéressés appeler le :0608608882 vous aurez tous les renseignements que vous désirez. Pour Septembre 2017 ESCAPADE sur LA CÔTE D'AZUR 3 Ou 4 jours selon la demande.

22-05-2016 FÊTE DES MÈRES CHEZ LES AÎNÉS

Dimanche 22 Mai le club des Aînés de Verniolle fêtait avec une semaine d'avance la fête des Mères. Affluence au foyer avec 150 convives présents. De magnifiques géraniums égayaient les tables et sur l'estrade des bouquets de roses et d'arums donnaient à la salle un air de fête.

Bien sûr le menu fut à la hauteur de la décoration et nous apprécions toujours la qualité des repas servis par notre traiteur Jérémy Servat et son équipe.



Au dessert, une surprise était réservée à toutes ces dames, à qui le club se fit un plaisir d'offrir une fleur.

Quant à l'animation musicale elle procura à tous une énorme envie de s'amuser dans une ambiance de convivialité communicative.

Seule ombre à cette journée, la difficulté pour nos Aînés de trouver une place de parking ! Hélas la place Adelin Moulis était occupée par une animation autour du jardin.

REV : LA VALEUR DE L'ÉCHANGE

Réflexions, Echanges à Verniolle, qui se revendique du mouvement des petites universités populaires, trace sa route maintenant jalonnée de nombreux partenariats et parsemée de conférences, d'animations, d'événements qui franchissent allègrement les limites du département.

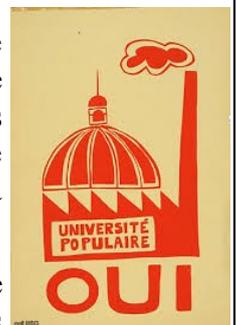
Les conférenciers, passionnés toujours et généreux, viennent de l'Ariège principalement mais aussi de Haute-Garonne, voire des Pyrénées Orientales, pour partager leurs univers, leurs visions des choses et échanger autour de diaporamas ou de textes toujours pertinents. Les thématiques restent volontairement éclectiques allant cette année du sport à la peinture, en passant par la retirada, l'économie, l'astrologie, la peinture, la philosophie... et mettant en exergue des problématiques toujours d'actualité.

L'événement de l'année transformant le Foyer rural en Salon des Auteurs a confirmé l'engouement de la population pour la culture et a mis en valeur le travail des enfants de l'Alaë et des Mioches d'Elsa tout en permettant les rencontres et les dédicaces de plus de 30 auteurs accueillis par près de 250 personnes.

Les auditeurs et le public évoluent au gré des sujets mais ne démentent jamais les choix de l'association et lui assurent leur soutien permanent.

Tous les clignotants sont donc au vert et le programme 2016/2017 confirmera le beau parcours de l'association verniollaise dont vous découvrirez les choix à la rentrée mais dont voici quelques extraits : deux partenariats inédits, un événement autour des droits des femmes, des conférences originales sur les biens communs et la nouvelle économie solidaire, les mutations sociétales des adolescents, le yoga, la littérature, la climatologie, la guerre 14/18...

Des informations sur la page Facebook <http://facebook.com/verniolle> ou sur le site <http://sites.google.com/site/revverniolle> et une adresse mail pour demander des renseignements rev.verniolle@gmail.com, au plaisir.



En mai c'est la fête du tennis verniollais !!!

Le samedi 28 mai 2016 c'est la grande fête du tennis verniollais, avec de nombreuses animations pour tous et le soir les traditionnelles grillades pour les adhérents du tennis club verniollais. Encore une cinquantaine de personnes réunies, et comme d'habitude convivialité garantie !!! A noter cette année un jeu concours organisé par la FFT avec un week-end à gagner pour la finale à ROLAND GARROS 2017 « dans la peau d'un joueur ». Et l'après-midi un tournoi d'anthologie en double mixte en guise de parties de rigolades !!!



En championnat régional dames, c'est terminé pour notre équipe qui s'incline avec les honneurs pour sa première année et dans un excellent état d'esprit : l'équipe était composée de Fanny PALLARES, Henriette MANDEMENT, Nathalie CHARTON, Vera BENSOUSSAN et Corinne DELGOVE, toutes dans l'esprit club du TCV. Une grande fierté donc et un grand bravo à ces joueuses de n'avoir rien lâché jusqu'à la fin.

En championnat régional hommes, nos joueurs ont encore fait parler la poudre avec une première place de la poule C qui nous propulse en 3ème division régionale et en phase finale. Les phases finales commenceront le dimanche 5 juin 2016, qu'on se le dise !!! Excellente saison donc de nos garçons sous la houlette de Jean-ba TOURNIE et Steph ROCH, après les performances réalisées en coupe d'hiver et championnat corpo.

L'école de tennis emmenée par Patrice PALLARES, Fabrice POMA et Bernard AUTHIER enregistre deux nouvelles inscriptions au mois de mai grâce aux nouvelles formules de licences proposées par la FFT : la licence découverte et périscolaire. Cette licence valable trois mois est proposée gratuitement à toute personne n'ayant jamais joué au tennis et souhaitant découvrir ce sport. Vous pourrez ainsi, enfants et adultes, jouer gratuitement tout l'été ou pour les plus petits venir faire un test à l'école de tennis, n'hésitez pas donc.

54 : c'est le chiffre de licenciés du club en 2016, comme en 2015 !!!

Renseignements pour l'obtention de la carte et inscriptions licences découverte : 06 07 15 42 65

SHOW AEROMODELISME VERNIOLLE DIMANCHE 3 JUILLET 2016

CONTACT: secretaireabv@gmail.com - 06 75 78 90 21

Accès par la Route de Mirepoix (Fléché), derrière
l'Aérodrome de Pamiers Les Pujols



AILES BLEUES VERNIOLLE

« Comme chaque année le club d'Aéromodélisme Verniollais (09340) vous invite à son show aérien gratuit. Cette année, cette manifestation bien connue du public Ariégeois, des Verniollais et des Pilotes du grand Sud sera encore plus importante car nous fêterons tous ensemble le cinquantenaire de notre Fédération. Nous vous attendons impatiemment le dimanche 3 juillet 2016 pour fêter cet anniversaire ensemble. Jeux et sensations fortes assurées toute la journée. Venez applaudir les pilotes qui vont assurer le spectacle. Nombreux stands et animations pour enfants. Vous pourrez même vous entraîner sur simulateurs.

« Entrée gratuite ! »



C'est sous un ciel maussade que l'équipe municipale a offert aux dames de passage des fleurs.

Cette distribution est patronnée par le CCAS pour la Fête des Mères.

COMMISSION COMMUNICATION

Lors du concours pour la création du BLASON de VERNIOLLE au printemps 2010, le jury a désigné un vainqueur qui a présenté sa création lors de la fête de la musique



Le Maire Numen MUÑOZ a demandé à l'Artiste H. CABEZOS d'exprimer son ressenti dans un tableau à partir de la création originale.



Le lauréat présente son dessin original suivi du blason officiel qui en découle.

Des reproductions signées sont en vente à la Mairie : 10 € au bénéfice des écoles.

Animations au château de Fiches pour Juillet, Août et Septembre

Dimanche 3 juillet à 17h : concert narration " Bach, l'inventeur du swing" par le quatuor à cordes " Dolce Vita"

Vendredi 15 et Samedi 16 juillet à 22 h : Spectacle son et lumière ; Les lames au fil des siècles" avec les Lames d'Ariège (cercle escrime de Foix), la Compagnie Fées et gestes, les danseurs" Lavelanet d'hier et d'aujourd'hui. Report le 17 en cas de pluie.

RESERVATIONS OBLIGATOIRES à partir du 10 juin

Du 22 juillet au 5 août : Exposition de photos de Christine Jacobs (nocturnes les 27 juillet et 4 août) : " Des femmes debout, des femmes du XXè siècle

Samedi 6 août à 21h : Café concert avec " Poupon trio": batterie, guitare, contrebasse (sur réservation).

Dimanche 28 août à 17h : Concert avec STRAVAGANZA (flûte traversière, basson, clavecin) , œuvres allant du XVII au XXè siècle.

Samedi 3 septembre : Théâtre comique occitan (sur-titré en français) " Le canton de Josefina" par la troupe Les Galejaires.

Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre : Journées européennes du patrimoine, thème national " Patrimoine et citoyenneté".

A Fiches , il s'agira de voter...

chateaufiches@gmail.com — 06 70 07 35 83

Le comité des fêtes de Verniolle et le restaurant "**LE RAMSES**" organisent au foyer rural, le **samedi 11 juin** à partir de 19 heures 30 une **soirée égyptienne**.

Un menu composé de spécialités égyptiennes et de pâtisseries orientales sera servi, la soirée continuera avec un spectacle de danses orientales. Le coût de la soirée est de 18 euros pour les adultes.

Pour plus de renseignements, contacter Betty au 06.87.83.64.48 ou Michèle au 06.08.31.70.51



Même si la vie associative n'est pas toujours un long fleuve tranquille, **le VAL** par son dynamisme a accueilli cette année plus de 170 adhérents.

C'est grâce à la qualité de nos intervenants avec lesquels l'association entretient des relations de confiance (certains nous sont fidèles depuis plus de 10ans) que nos ateliers perdurent.

La mutualisation des moyens et l'aide de la municipalité par l'attribution de subvention nous permettent de maintenir des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Allier qualité et des prix raisonnables reste un de nos principaux objectifs.

L'équipe du VAL prépare la trame de la rentrée 2016-17 qui sera annoncée lors de l'assemblée générale de l'association.

Comme chaque année les enfants des différents ateliers, danse, théâtre et guitare nous offrent leurs spectacles qui concluent leur apprentissage de toute la saison.

Après cette année bien remplie nous donnons rendez-vous au forum des associations.

Renseignements : 07 81 50 75 43— mél : verniolle.al@free.fr

Retrouvez-nous sur le site du village : www.verniolle.fr